

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL**

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT**

CENTER REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX
REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE DEUK- GOUFE (18km), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU
CENTRE.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de DEUK, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les **travaux réhabilitation du tronçon de route Deuk- Goufe (18KM), dans l'arrondissement de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, région du centre.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Installation de chantier, y/c Amené et repli du matériel et engins;
- Débroussaillement des abords de la route;
- Mise en forme de la plate-forme y compris création des fossés et exutoires;
- F+P de panneaux de signalisation de type A-B;

3. Délai d'exécution

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de trois (**03**) mois.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de :

- 27 000 000 FCFA ;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP 2023).

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **540 000 (cinq cent Quarante mille) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de DEUK, Service de la passation des marchés.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de DEUK, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de DEUK d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille (45.000) francs CFA.**

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Mairie de DEUK, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Deuk au plus tard le **10/03/2023 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX
REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE DEUK- GOUFE (18 KM), DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU
CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **13/03/2023 à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du **point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
- Absence de la caution de soumission
- Omission d'un prix au sous détail des prix
- Offre financière incomplète

2. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 POINT)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 POINTS)
III	MOYENS HUMAINS	(06 POINTS)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 POINTS)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 POINTS)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 POINT)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont

l'offre aura été évalué **la moins disante**.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Commune de DEUK. Tel. 694 33 62 00.

Deuk, le 16 FEVRIER 2023

Ampliations :

- PREFET ;
- ARMP/CE (Pour diffusion) ;
- DDMINMAP/MI
- P/CIPM/DEUK ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

LE MAIRE

(Autorité Contractante)